

Les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole sont publiés sur la page "Documents des instances communautaires".



LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-1, L5211-2, L5211-3 et L5211-16;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 2121-5;

VU la délibération n°12 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 17 avril 2023 relative à la délégation d'attribution du Centre communautaire de l'Innovation;

VU la délibération n°11 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 30 septembre 2022 relative à la location des locaux de recherche et d'innovation d'Innovation Technologique et de Centre d'Innovation et de Recherche en Electronique (CIRE);

CONSIDERANT que Limoges Métropole a décidé de poursuivre le développement des entreprises liées au PIA de compétitivité ALPES - Basse des Landes et des Hauts-Pyrénées, le Département d'Orne du Ministère de recherche SLM, l'association CISTEM, ainsi que de faire accéder ces entreprises à un domaine d'occupation;

CONSIDERANT que Limoges Métropole a décidé de prêter un immobilier personnel de classe "Construction de PIA de compétitivité ALPES - Basse des Landes et des Hauts-Pyrénées, le Département d'Orne du Ministère de recherche SLM, l'association CISTEM, ainsi que de faire accéder ces entreprises à un domaine d'occupation;

CONSIDERANT que ce matériel immobilier dénommé « Centre d'Innovation et de Recherche en Electronique » a été classé dans le domaine public de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole par délibération en date du 17 mai 2023;


CONSIDERANT que le Centre d'Ingénierie des Systèmes en Télécommunication ElectroMagnétisme et Electronique (C.I.S.T.E.M.E.) a repris la venue de données dans les locaux de l'avenant;

RÉCÉPTE

DÉCISION

Décision concernant un avenant n°5 de prorogation par rapport à une convention d'occupation de locaux du domaine public au sein du CIRE avec le Centre d'ingénierie des Systèmes en Télécommunication ElectroMagnétisme et Electronique C.I.S.T.E.M.E.

1 DOCUMENT - Publié le 6 Mars 2026

 **27936.pdf**
(.pdf, 134,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**